

## **AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE**

**Identification de la collectivité qui passe le marché** : Commune de VILLENEUVE-SUR-LOT  
Bd. de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex - Tel : 05-53-41-53-53.

**Procédure de passation** : Procédure adaptée restreinte (article 28 du Code des Marchés Publics)

**Objet du marché** : Étude de programmation du jalonnement sur l'ensemble de la commune de Villeneuve-sur-Lot

**Durée du marché** : Phase 1 : 6 mois + Phase 2 : 6 mois

### **Caractéristiques principales des besoins** :

- Marché ordinaire scindé en 2 phases :
- Phase N° 1 : Réalisation de l'étude du schéma directeur de signalisation directionnelle
- Phase N° 2 : Réalisation des projets de définition des carrefours concernés et rédaction du cahier des charges technique en vue de la consultation des fournisseurs et installateurs
- Les prix sont fermes et actualisables.
- Les variantes ne sont pas admises.
- Classement CPV : 71335000-5

### **Délai de validité des offres** :

120 jours à compter de la date limite de réception des offres.

### **Acte de candidature - Documents à produire** :

- DC1\* ou ancien DC4 ou lettre de candidature
- DC2\* ou ancien DC5 dûment complété ou attestations s'y rapportant (dont liste des principales références de moins de 3 ans)
- Attestations d'assurances en cours de validité

\* Les formulaires type DC sont disponibles sur le site du ministère des finances :

<http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat>

Ces documents devront être envoyés par fax au 05.53.49.01.39 à l'attention de Mme BRAIT, adressés par courrier ou déposés avant le 17 janvier 2014 à 12 heures à :

Mairie de Villeneuve-sur-Lot - Service des Marchés Publics  
Bd de la République - B.P. 317 - 47307 VILLENEUVE-SUR-LOT Cedex

Seront éliminés :

- Les candidats n'ayant pas fourni l'ensemble des documents demandés ;
- Les candidats dont les garanties professionnelles et financières, par rapport à la prestation objet de la consultation, sont jugées insuffisantes.

**La transmission des candidatures par voie électronique ne sera pas autorisée.**

### **Critères de jugement des offres** :

**Dans la deuxième phase, après sélection des candidats**

Offre économiquement la plus avantageuse en fonction des critères énumérés ci-dessous avec leur pondération :

- Le prix (50%)
- La valeur technique (50%) appréciée en fonction du contenu du mémoire technique.

### **Renseignements** :

- d'ordre administratif : Service des Marchés Publics - Madame BRAIT - Tel 05 53 41 51 52
- d'ordre technique : Services Techniques - M. Guy VIGNERON - Tel 05 53 41 51 54

**Date d'envoi du présent avis à la publication** : 3 janvier 2014